



Les Babayagas 2012

Le projet

LES BABAYAGAS, né il y a plus de 10 ans, propose une alternative aux structures d'accueil des personnes âgées autour d'un groupe de femmes qui **veulent vivre collectivement leur vieillesse** dans un lieu géré en toute autonomie et fondé sur **l'autogestion, la solidarité, la citoyenneté et l'écologie**. Né de l'initiative de Thérèse Clerc, militante féministe engagée, le projet est porté par un trio fondateur qui se construit autour de cette dernière. Un **long parcours institutionnel** jalonne les dix années de combat nécessaires à l'aboutissement du projet. L'histoire débute en mai 1999 par la création d'une association qui restera en sommeil jusqu'en 2001. À cette date, le projet prend forme et les rendez-vous vont bon train pour négocier le foncier, trouver le montage adéquat, impliquer les partenaires institutionnels. Le premier appui viendra de la mairie de Montreuil qui dès 2002 envisage des hypothèses d'implantation. Quelques mois plus tard, le directeur de l'office HLM fait part de son intérêt pour le projet et de la possibilité d'en assurer le portage.

L'année 2003 est décisive, le groupe de femmes travaille régulièrement à définir le programme, rédige le cahier des charges et met en place des actions de communication qui ancrent définitivement les **Babayagas** comme

«nouvel acteur social». Durant cette même année, la ville propose de réserver une parcelle en plein centre ville et l'OPHLM devient officiellement Maître d'Ouvrage de l'opération. Les recherches de financements commencent à porter leurs fruits et l'association se voit octroyer une première subvention par la Fondation de France.

Au printemps 2004, l'équipe d'architectes désignée par concours, présente les premières études de faisabilité et esquisses. Malgré une forte mobilisation de tous les acteurs, le projet bute sur le financement du **logement social hors norme**. Le caractère novateur et expérimental de la proposition, bien que séduisant, effraie les pouvoirs publics au regard de sa dimension non-mixte et des modalités d'attribution fléchées des logements. La ville revient dans le projet en 2006 ce qui permet de reprendre l'initiative, de ré-enclencher la dynamique et de formuler des hypothèses opérationnelles viables pour les financeurs. Malgré cela les blocages persistent. Ce n'est qu'en avril 2008 que le projet se ré-amorce. À cette date, et après intervention directe de la Ministre du Logement, les institutions d'État revoient leur copie.



Dans l'attente de la réalisation de l'immeuble, les Babayagas s'essaient à la vie collective.



La nouvelle équipe municipale et le directeur de l'Office s'emploient à rendre réelle cette aventure en proposant un immeuble « mixte » comportant 25 logements sociaux, 21 pour les Babayagas et 4 pour les personnes plus jeunes, âgées de moins de 30 ans. La livraison de l'opération est attendue fin 2012.

FICHE PROJET

Le montage de l'opération

Le montage de l'opération tient à un double engagement, celui de la ville de Montreuil qui cherche des **cadres d'innovation tant sociale qu'opérationnelle** et celui de l'office public HLM qui porte la volonté de produire un projet spécifique dans les cadres ordinaires du logement social.

Cette aventure trouve son fondement dans le combat porté par les Babayagas sur la question du grand âge et sur les dynamiques sociales à l'œuvre. Il s'agit pour le collectif de faire vivre un lieu dans la ville et pour la ville, largement destiné aux femmes. De cette double volonté, un lieu de vie et un espace de rencontre et de militance, naît un **programme qui associe logements et espaces associatifs**. L'engagement dès l'amont du projet de la collectivité locale et de son Office oriente tout naturellement l'opération sur la production de logements sociaux.

Dès lors, le collectif des Babayagas doit porter le projet associatif et faire vivre l'espace collectif prévu au rez-de-chaussée de l'immeuble. Pour organiser de façon opérationnelle le projet et l'entrée dans les lieux du groupe fondateur tout en garantissant le respect des conditions d'attributions du logement social sans discrimination à son accès, la Ville de Montreuil, l'OPHLM et l'association des Babayagas s'engagent dans une convention partenariale qui a pour objet d'apporter le soutien nécessaire aux valeurs politiques du projet et d'en reconnaître le caractère novateur et expérimental.

À ces principes d'attribution ordinaire de logement social s'ajoute un système fondé sur l'acceptation par les candidats de la **Charte de Vie des Babayagas**. Par ailleurs, ce cadre affirme la volonté des partenaires de mobiliser collectivement des acteurs ressources autour d'un **laboratoire de réflexion** sur le vieillissement, de la question des femmes dans la ville, de l'habitat participatif dans le logement social à partir d'un **espace ouvert sur la ville** et identifié en tant que tel.

Après plusieurs années de recherches sur différentes hypothèses de montage, le choix finalement retenu consiste à mixer dans le même immeuble des logements à destination des Babayagas et des logements pour un public plus jeune, âgé de moins de 30 ans. Ce montage permet d'assurer l'engagement financier des subventionneurs et de pérenniser l'opération au-delà du groupe historique.

La gouvernance

Les règles de gouvernance sont largement **héritées du montage partenarial** entre le collectif des Babayagas, la ville, et l'office HLM. C'est au travers de la **convention tripartite** que l'ensemble du dispositif se met en œuvre. Au sein du groupe des femmes, les modalités d'organisation et de représentation se sont structurées à travers la mise en place d'une **association loi 1901** et des activités qu'elles ont initiées : création d'une université populaire du savoir des vieux (UNISAVIE) et d'un festival cinématographique. Dans ce cadre, les décisions sont prises selon les règles de l'association sur des **principes de majorité**.

Par ailleurs, des modalités spécifiques de décision existent pour l'entrée dans le groupe qui se fait par **cooptation et intégration progressive** aux activités du collectif.

Le cadre des valeurs

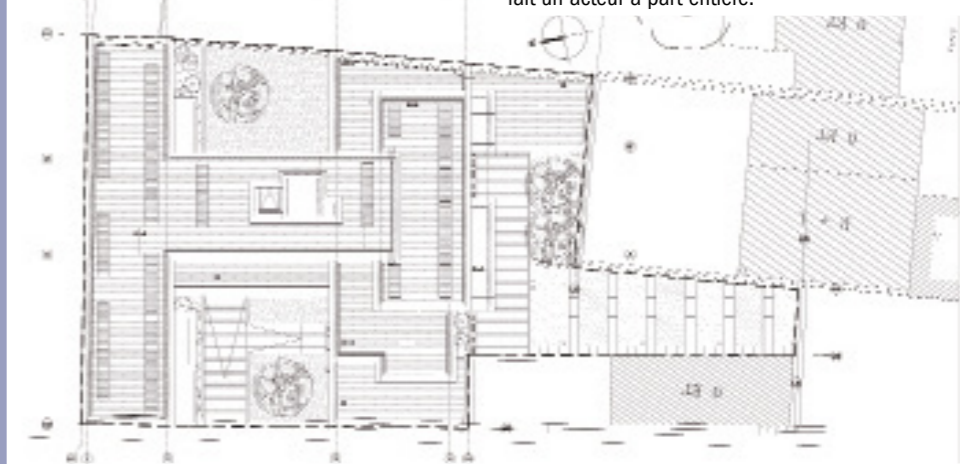
- Un cadre de référence idéologique et politique fortement marqué s'exprime autour des **idées d'autogestion, de solidarité et de citoyenneté**.
- L'idée centrale est celle d'un projet de vie, pour soi, et avec les autres qui repose sur les principes de :
 - « Vie autonome, (...) préservant l'intimité de chacune »,
 - « Vie dans un lieu où peuvent se nouer des liens d'amitiés, antidote à la solitude »,
 - « Vie en lien, (...) avec le monde extérieur ».

Le maintien de l'engagement

L'existence de l'association des Babayagas doit permettre de pérenniser l'engagement politique et sociétal fondateur du projet auquel la ville et le bailleur apportent leurs soutiens. Cette dynamique doit trouver à s'inscrire dans la vie quotidienne du lieu au-delà des difficultés journalières rencontrées par les occupants. L'investissement des locataires à faire vivre cet espace comme un lieu inscrit dans les réseaux associatifs et militants locaux sera la marque effective de cet ambitieux projet social qui cherche à questionner la place et le rôle des plus âgés dans nos cités. Aujourd'hui, les liens que les Babayagas ont tissés avec différents mouvements sociaux et l'audience médiatique dont elles disposent les rendent incontournables concernant les questions du vieillissement dans une perspective renouvelée d'une économie sociale et solidaire.

La dynamique du quartier

La Maison des Babayagas occupe déjà une place importante dans la vie du quartier et à l'échelle locale. Largement inscrite dans les actions de la Maison des Femmes de Montreuil, elle poursuit dans la proximité et l'engagement quotidien un soutien aux populations féminines et plus spécifiquement aux plus âgées. L'organisation de déjeuners, d'activités corporelles, de sorties culturelles et festives, a favorisé la visibilité de leur inscription dans les dynamiques locales et en a fait un acteur à part entière.



Fiche technique

- Type d'habitat :** Construction neuve de Logement social
- Date d'achèvement des travaux :** 2012-2013
- Nombre de foyers :** 25 logements de type T1 bis
- Locaux et espaces communs :** Locaux associatifs + jardin + cour + atelier + buanderie
- Statut juridique pour la construction :** Propriété de l'OPHLM de Montreuil
- Statut juridique pour la gestion :** Convention partenariale
- Architecte :** Atelier J. et S. Tabet